



Collectif d'Expression Numérique

Association loi de 1901 – En cours de création

Adresse postale provisoire : c/o MORA 26, Avenue Paul LAFARGE – 94500 Champigny sur Marne

Objet : diffusion d'une contestation
contre la création d'une place du :
19 mars 1962

Mairie de VALENCE
Place de la Liberté BP 2119
26021 Valence Cedex

à _____ le _____ 2008,

Monsieur le MAIRE, mesdames et messieurs les Adjointes et toute personne exerçant des responsabilités à Valence,

De nombreuses associations locales de rapatriés et le **Collectif d'Expression Numérique** qui est une initiative spontanée d'internautes, leur permettant de formaliser leurs attentes, leurs demandes ou leurs opinions,

ont décidé de vous faire connaître leurs positions..

Nous avons appris que la ville de VALENCE envisageait de créer une place du 19 mars 1962.

Cette date représente des symboles différents selon les visions et les origines, parmi la communauté des Pieds Noirs, des harkis et des rapatriés d'Algérie, cette date de signature d'un « cessez le feu » n'a non seulement pas représenté un CESSER le FEU mais au contraire le début d'une hécatombe sans précédents.

Aucun membre de la communauté des rapatriés d'Algérie et de leurs enfants, ne peut reconnaître la moindre valeur de symbole à cette date et plutôt, y voir une injure à la mémoire de leurs souffrances et à leur communauté d'origine.

En conséquence, nous vous demandons de surseoir siné dié à une telle action.

Le Collectif d'Expression Numérique